

**EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nbre de conseillers en exercice	15
Présents	09
Votants	10
absents	06
Procurations	01

L'an Deux Mil vingt cinq

Le 17 février à 18h30

Le Conseil Municipal de la Commune de HAUTEFORT, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sur la présidence de Monsieur Jean Louis Pujols Maire.

Date de Convocation du Conseil Municipal : **11 Février 2025**

PRESENTS : Mr PUJOLS Jean-Louis. REBEYROL Elodie. MOUSSEAU Philippe. FORT Sylvette. POUMEAUD Albert. BELLEIL Thomas. BINETRUY/MEYER Nadine. CHABASSIER David. PERTUIS Martine. CONTAMINE David.

ABSENTS : DECLE Sébastien. DELACOTE Aurélie. EYSSARTIER Jennifer. FALLEAU Geneviève. MARY Sophie. REBEYROL Elodie

PROCURATIONS : FALLEAU Geneviève à FORT Sylvette

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme FORT Sylvette a été élue.

OBJET : Projets culturels 2025 – Dossier de demande de subvention

Vu la Délibération n° 2024-088 du 02 décembre 2024 validant la mise en place d'une nouvelle muséographie au Musée d'Histoire de la Médecine.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que suite au Conseil d'Administration de France qui s'est réuni le 18 décembre 2023, la commune de Hautefort s'est vu attribuer le statut de Petite Cité de Caractère proposé par la commission d'homologation des Petites Cités de Caractère en Nouvelle Aquitaine et ce pour une durée de 5 années jusqu'à la révision prévue en 2028.

Afin de pouvoir respecter les exigences de cette marque, la commune doit avoir un programme pluriannuel de restauration et de réhabilitation du patrimoine bâti et de mise en valeur des patrimoines matériels et immatériels. Une réflexion partagée sur le patrimoine de la cité de Hautefort avec les habitants et les usagers de la commune devra être proposée au deuxième semestre 2025 et au plus tard au premier semestre 2026.

Dans la continuité du processus de dynamisation et de développement culturel, la commune pourrait bénéficier de subventionnement de projets culturels.

Le service culturel, après s'être réuni, propose pour l'année 2025 les animations estivales suivantes :

Date	Activité	Nom du groupe	Tarif
Samedi 12 Juillet	Concert - 1h15/1h30 - 2 artistes	Téo	880,00 €
Samedi 12 Juillet	Spectacle danse - 1h00 - 5 danseuses + 1 percussionniste + 1 guitariste-chanteur	Association Flamenc Sevillanas	800,00 €
Vendredi 18 juillet	Concert	Quartet : Luna Nova	880,00 €
Dimanche 10 août	Spectacle Brésil - Pé d'Estrada 1h30	Festival Montignac	580,25 €
Dimanche 10 août	Spectacle Togo - Atchina Danse 1h30	Festival Montignac	2 795,75 €
Vendredi 14 août	Concert	GO GAU MUSIC	900,00 €
TOTAL			6 836,00 €

De plus, concernant le projet pluriannuel, il est proposé le projet suivant : « Hautefort - Patrimoine Connecté ». Ce projet vise à valoriser le patrimoine de Hautefort par la numérisation 3D de l'Hôtel Dieu et des archives culturelles, la création de contenus pour un vidéomapping sur les façades de l'Hôtel Dieu, et le développement d'un escape-game extérieur.

Ce projet permettra de rendre l'histoire patrimoniale accessible au grand public à travers des expériences immersives et interactives, tout en adoptant une démarche numérique responsable et durable et en intégrant une dimension sensorielle sur le patrimoine naturel de Hautefort. Il s'inscrit complètement dans les prescriptions de la marque PCC.

La commune de Hautefort pourrait remplir les conditions d'aide à l'investissement de l'appel à projet 2025 numérisation, médiation, création : Cultures Connectées.

Cet appel à projet est centré autour de 3 axes :

1 - axe **numérisation** : appuyer des opérations de numérisation de contenus culturels (ex. : fonds d'archive, films, photos, images, sons, cartes, livres, articles de presse, etc.) ayant un lien avec un sujet patrimonial ou artistique présent sur le territoire ;

2 - axe **médiation** : soutenir des projets de développement d'interfaces numériques permettant un rapport augmenté à une œuvre ou une collection d'œuvres artistique(s) ou patrimoniale(s), afin de la (les) rendre accessible(s) au plus grand nombre dans des usages renouvelés ;

3 - axe **création** : soutenir des formes artistiques enrichies dans leur narration par des expérimentations numériques (interactivité publics-scène, nouvelles narrations, etc.).

Le dossier de demande de subvention devra être déposé au plus tard le 16 avril minuit et le financement pourra couvrir jusqu'à 50 % du montant total des dépenses éligibles.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- **VALIDE** le planning des manifestations 2025 comme décrit ci-dessus.
- **VALIDE** le projet « Hautefort – Patrimoine connecté ».
- **AUTORISE** la démarche d'appel à Projet 2025 numérisation, médiation, création Cultures Connectées pour la demande de subvention.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à faire dire et signer tous les documents se rapportant à cette affaire

➤ **Adopté à l'unanimité**

Fait et Délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme,

HAUTEFORT le 17/02/2025

LE MAIRE,
Jean Louis PUJOLS

